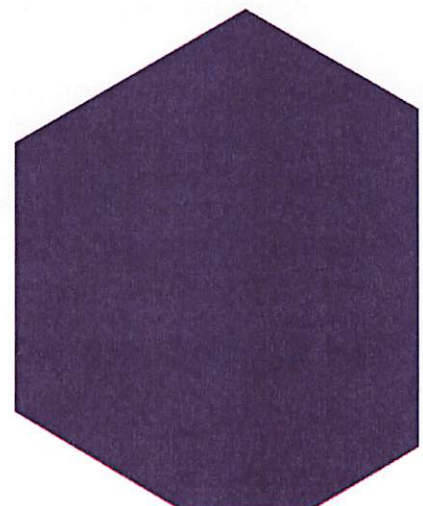
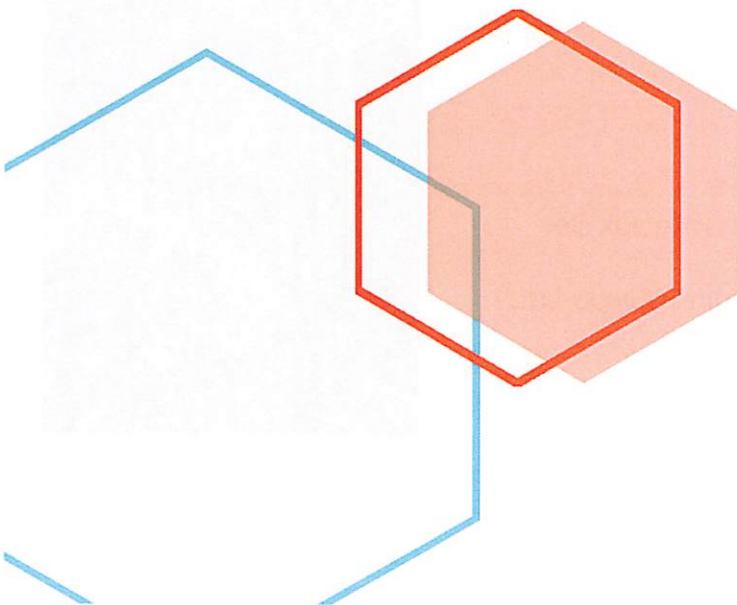


RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT FINANCIER 2019]

[Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019

Déposé à la séance du Conseil du 20 juillet 2020.]





[Rapport du maire 2019]

Rapport financier et rapport du vérificateur externe

Résultats 2019

Même avec plusieurs dépenses non prévues; l'exercice financier 2019 s'est terminé avec un excédent de 24 000\$ généré principalement par des revenus de mutation, qui ont surpassé le montant budgété.

- Revenus : 1 416 278 \$
- Dépenses : 1 135 182 \$ (avant amortissement)

Surplus et réserve

L'excédent de fonctionnements accumulé non affecté au 31 décembre 2019 s'élevait à 387 520 \$.

De plus à pareille date, nous avons des fonds réservés aux projets d'améliorations des eaux du lac (Réserve environnementale) totalisant 32 351 \$.

Projets d'investissement

Au cours de l'exercice 2019, la Ville a réalisé des investissements en immobilisation de 364 000 \$.

Parmi les principaux projets, on retrouve :

- Rénovation majeure du Club-Nautique ;
- Construction d'une station de lavage à bateaux de plaisance ;
- Réfection majeure de l'assiette du chemin Tour-du-Lac

[Citoyennes et
citoyens du lac
Sergent]



[Conformément
aux dispositions de
l'article 105.2.2 de
la Loi sur les cités et
villes, je vous
présente les faits
saillants de la Ville
de Lac-Sergent
pour l'exercice
financier terminé
au 31 décembre
2019.]



Endettement

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme consolidée au 31 décembre 2019.

Dette à long terme par appartenance	2018	2019
A la charge de L'ensemble des contribuables	80 740 \$	70 114 \$
A la charge d'une partie des contribuables (taxe de secteur)	123 300 \$	1 013 300 \$
Portion remboursable par le gouvernement	249 200 \$	236 500 \$
TOTAL	453 240 \$	1 319 914 \$

Malgré ce nouveau financement, la dette à long terme reste à un niveau très acceptable par rapport à l'ampleur de la Ville et de la capacité de payer des citoyens.

Auditeur externe

L'audit externe des États financiers de la Ville de Lac-Sergent a été effectué par la firme Bédard Guilbault inc.

L'auditeur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lac-Sergent au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

YVES BÉDARD
MAIRE